

Offre d'emploi

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR INFIRMIER(E) SCOLAIRE ?

La DSDEN 78
recrute

La DSDEN 78 recrute des infirmier(e)s scolaires pour exercer au sein des écoles, collèges et lycées, dans les Yvelines.

✓ Vos missions

- ◆ Vous accueillez et accompagnez les élèves dans le cadre d'une consultation.
- ◆ Vous identifiez des besoins, posez un diagnostic infirmier et élaborez une démarche de soins.
- ◆ Vous effectuez le dépistage infirmier de tous les élèves de sixième.
- ◆ Vous animez des actions de sensibilisation et de prévention en classe.
- ◆ Vous contribuez à l'intégration des élèves en situation de handicap et à besoins particuliers.
- ◆ Vous avez un rôle de conseil en matière de santé, de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité.
- ◆ Vous participez à l'élaboration du projet de santé de l'école ou de l'établissement.

✓ Votre temps de travail (temps complet)

- ◆ Un CDD d'un an (contrat de droit public) avec une possibilité de renouvellement.
- ◆ 36 semaines de travail par an avec une obligation de service d'une durée hebdomadaire de 39h36 pour un temps complet.

✓ Votre profil

- ◆ Vous possédez le diplôme d'infirmier/infirmière (être inscrit(e) à l'Ordre national des infirmiers).
- ◆ Vous avez un casier judiciaire sans mention.
- ◆ Vous savez établir un diagnostic infirmier.
- ◆ Vous avez des connaissances dans les domaines de la psychologie et de la physiologie de l'enfant et de l'adolescent.
- ◆ Vous possédez les qualités suivantes : capacité d'écoute et de dialogue, patience, autonomie, faculté d'adaptation et d'organisation, rigueur.
- ◆ Vous savez travailler en équipe et en partenariat.
- ◆ Vous êtes mobile dans les Yvelines.

✓ Votre accompagnement

- ◆ Des facilités d'installation (certaines soumises à conditions) : aides au logement, aide à la caution, secours exceptionnel d'urgence ...
- ◆ Un accueil et une formation de qualité, ainsi qu'un accompagnement au quotidien par un(e) référent(e) durant 3 mois.
- ◆ Une formation de plusieurs jours dispensée par le rectorat pour vous aider à passer le concours d'infirmier(e) scolaire.

✓ Votre salaire

- ◆ Rémunération brute mensuelle d'environ 2205 euros.
- ◆ Indemnités complémentaires disponibles.

Pour postuler :

ce.ia78.inf@ac-versailles.fr